

Conservation du patrimoine religieux à
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
LES TRAVAUX AU COURS DES ANS



Par Jacques Boulet

Table des matières

Préservation du site patrimonial.....	3
Rappel historique	3
Cinq interventions majeures pour la sauvegarde de l'ensemble du site patrimonial	3
Une première étape: L'opération sauvetage de l'ancien presbytère de 1763.....	3
Deuxième étape : La conservation du couvent	7
Le premier couvent de la Côte-du-Sud construit à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.....	7
Troisième étape : Le site patrimonial inscrit au registre des biens culturels.....	9
Quatrième étape : Les projets du millénaire de l'an 2000 et l'embellissement du site patrimonial.....	9
Cinquième étape : La transformation du presbytère de 1886	11
La situation actuelle en regard des différents propriétaires du site patrimonial en 2022	15
Reconnaissance	15
Pour se souvenir	18

Présentation et mise en page

Lucille Kirouac

Crédit des photos

Pierre Cauffopé

Coll. Société de conservation du patrimoine
de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Lucille Kirouac

Préservation du site patrimonial

Rappel historique

Nos ancêtres ont édifié dès 1729, sur une pointe de terre au nord de la rivière du Sud, une petite chapelle qui leur a permis de se rassembler pour célébrer une première messe de minuit sur les terres où ils avaient décidé de s'établir.

Avec le défrichement on se rend compte que cette chapelle devenue trop petite n'est plus à l'endroit idéal. On acceptera donc de construire plus grand et à un endroit susceptible de devenir le cœur du village. Cependant, le souvenir de ce premier lieu communautaire reste précieux chez les Sudfrancois, c'est ainsi que deux cents ans plus tard, afin de commémorer la naissance de leur paroisse, nos prédécesseurs ont élevé, un monument rappelant l'endroit précis où la première chapelle fut construite.

C'est donc en 1754, en raison d'une meilleure connaissance des lieux et en accord avec ses paroissiens que le curé Pierre-Laurent Bédard fait construire une première église en pierre à l'emplacement de l'église actuelle.

En 1763, une fois l'église complétée, on construit le presbytère à proximité. Et, dès l'année suivante les Dames de la congrégation de Notre-Dame établissent leur premier couvent pour l'éducation des jeunes filles, à quelques pieds à l'ouest du presbytère. Ainsi en quelques années fut établi le noyau de notre village actuel autour duquel se sont ajoutées les maisons d'un marchand général, d'un cordonnier, d'un ferblantier, d'un forgeron, d'un médecin, d'un notaire, d'un huissier et finalement au fil des ans celles des rentiers.

Avec l'augmentation de la population, ces premiers établissements religieux, église et presbytère furent remplacés par des édifices plus grands et mieux adaptés aux besoins de l'époque.

Nous constatons que tous ces édifices sont alignés le long d'une crête rocheuse formant un ensemble unique en son genre. Voilà pourquoi en 1988, après une étude approfondie, réalisée par la firme Ethnothec, le ministère des Affaires culturelles a décrété qu'ils formaient un site patrimonial exceptionnel et les a reconnus comme des biens culturels à préserver. Si en 2022 nous les voyons en si bon état c'est que nos prédécesseurs les ont entretenus avec grand soin et que dans les 40 dernières années des interventions audacieuses ont été entreprises.

Cinq interventions majeures pour la sauvegarde de l'ensemble du site patrimonial

Une première étape: L'opération sauvetage de l'ancien presbytère de 1763.

Changement de vocation

En 1887, à la suite du déménagement du curé Frédéric-Auguste Oliva dans le presbytère nouvellement construit, la Fabrique cède l'ancien à la Municipalité qui, à partir de cette date, se charge de son entretien et de son utilisation. Dès la prise de possession la Municipalité divise l'ancienne résidence du curé en deux logements. Quant à la salle paroissiale, aménagée en 1811 lors de l'allongement du premier presbytère, elle demeure à la disposition des paroissiens. Puis, ces logements sont transformés en une école modèle pour garçons en 1922, avant que tout

l'ensemble devienne une grande salle paroissiale en 1926. En 1960, cette salle publique n'a plus son utilité avec l'ouverture du Centre des loisirs qui offre, pour les rassemblements paroissiaux, une salle plus grande et des installations plus modernes.

Dégradation

L'ancien presbytère a vieilli, on ne lui trouve plus vraiment d'utilité.

La Municipalité le loue comme entrepôt à la compagnie Garant vers 1970, sans plus se préoccuper de son entretien.

En revanche, à la même période, alors qu'il est dans un état de délabrement avancé, conscients de la valeur et du prestige de cet édifice, à tour de rôle, messieurs Charles B. Martineau, Jean-Paul Bolduc, Louis-Philippe Bonneau et l'acteur Lionel Villeneuve, manifestent leur intention d'en faire l'acquisition. En dépit de leur bon vouloir, considérant trop onéreux de se conformer aux exigences de la première loi sur la protection des biens culturels de 1972, tous y renoncent. À l'opposé, en raison de son état pitoyable, bon nombre de paroissiens prônent sa démolition. Sa disparition est imminente.



Fig. 1 - Vers 1930. Le premier presbytère devenu salle paroissiale.



Fig. 2 - Figures 2 et 3 : 1978 - Le bâtiment en ruine.



Fig. 3

Première action de sauvetage

Heureusement d'autres personnes clairvoyantes ne peuvent se résigner à la disparition d'un témoin si précieux de l'histoire de la paroisse. L'abbé Louis Pelletier ancien curé et retraité dans la paroisse s'associe à monsieur Louis-Philippe Bonneau, natif de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et alors vice-recteur de l'Université Laval. Ce dernier écrit à Louis O'Neill, ministre des Affaires culturelles le 10 novembre 1977 pour l'informer de la destruction imminente de ce témoin du passé. Monsieur O'Neill mandate dès le début de 1978 le Conseil des monuments et sites du Québec pour faire l'évaluation de l'état de cet édifice bicentenaire. En collaboration avec le conseil municipal et les organismes paroissiaux, cette entreprise gouvernementale fait une étude exhaustive du bâtiment et en juin de la même année en recommande le classement comme monument historique en publiant un fascicule intitulé : « Opération sauvetage à Saint-François-

de-la-Rivière-du-Sud ». Officiellement l'édifice est classé monument historique le 2 septembre 1978. À la suite de cette décision du ministère des Affaires culturelles et à la recommandation du comité paroissial qui a collaboré à son évaluation, le Conseil municipal, espérant obtenir rapidement des subventions du ministère des Affaires culturelles, s'engage à transformer l'édifice en six logements. Une lettre du secrétaire municipal presse immédiatement le ministère des Affaires culturelles de rendre possible cette réalisation pour les fêtes du 250e anniversaire de la paroisse en 1979 dont les préparatifs vont bon train. C'était formuler un trop beau rêve.

Les travaux tardent

De fait ce n'est que le 5 décembre 1979 que le ministère promet une subvention de 30 000 \$ incorporée dans son budget de 1980-1981. Et il faut attendre le 6 octobre 1980, après la réception d'une première tranche de la subvention promise, pour que les travaux de consolidation de la toiture commencent.

Au début de 1981, désirant partager le coût de la rénovation intérieure et en accélérer la réalisation, la Municipalité fait une demande d'aide à la Société canadienne d'hypothèque et de logement, demande qui lui est refusée. Heureusement l'autorisation obtenue du ministère des Affaires culturelles, en cette année 1981, permet la démolition de la scène, du balcon et des lambris intérieurs des murs. De plus, une subvention du programme d'emploi du gouvernement du Canada, accordée à la Société de conservation du patrimoine le 15 février 1982, assure la remise en état des murs extérieurs ainsi que la réfection des portes et fenêtres selon leur forme originale. En août 1982, afin que les travaux se poursuivent, monsieur Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, accorde une nouvelle subvention de 60 000 \$. Finalement, pour compléter l'aménagement intérieur des six logements, la Municipalité se voit obligée d'emprunter en 1983 un montant de 70 000 \$ qui sera réparti sur le compte de taxes des contribuables pour l'année 1984. Par cette participation financière in extremis de la Municipalité tous les travaux sont terminés en septembre 1983. Tous les locaux sont alors occupés par des paroissiens heureux d'être hébergés en un si bel endroit à proximité des leurs.

La Société de conservation du patrimoine, maître d'œuvre de cette transformation, avait déjà procédé à l'inauguration officielle de ces nouvelles résidences et au dévoilement d'une plaque commémorative au nom du curé Pierre-Laurent-Bédard en date du 26 juin précédent.

1980-1983 - RESTAURATION



Fig. 4



Fig. 5

1983 - NOUVELLE VIE



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8 - Pavillon Pierre-Laurent inauguré le 26 juin 1983.



Fig. 9 - 2003 – Le site complètement rénové.

Deuxième étape : La conservation du couvent

Le premier couvent de la Côte-du-Sud construit à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

C'est à l'instigation du curé Pierre-Laurent Bédard qu'un premier couvent fut construit en 1763, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il fut rapidement remplacé par un 2e en 1774 qui subsista pendant plus de 100 ans avant de céder sa place en 1883, grâce à l'audace de sœur Sainte-Trinité, à une construction de quatre étages située à la limite ouest du site patrimonial actuel. Pendant plus de 200 ans cet édifice fut une célèbre maison d'éducation qui rayonna dans toute la région et aux alentours. Cependant avec le regroupement des commissions scolaires et la construction des polyvalentes, il fut délaissé comme maison d'enseignement.

Pour en savoir davantage sur les différents événements et anniversaires qui ont scellé son historique, il faut regarder attentivement ces photos qui nous les rappellent, et nous présentent celles et ceux qui y ont participé. Elles nous démontrent de plus que la façade de cet édifice a constamment changé au cours des âges. Comment ne pas rêver à ce majestueux escalier dans lequel sont rassemblées les anciennes couventines lors des fêtes du 150e anniversaire en 1913.



Fig. 10 - 1774 - Le deuxième couvent



Figure 11 - 1883 - Le troisième couvent



Fig. 12 - 1913 - 150^e anniversaire du couvent



Fig. 13 - 1963 - 200^e anniversaire. Galerie disparue.

Le couvent devient : Maison de la paroisse.

En 1982, la commission scolaire régionale l'offre à la Municipalité, qui, pressée par les différents organismes paroissiaux, en fait l'acquisition. La Société de conservation du patrimoine, mandatée par le conseil municipal, s'active, avec de nombreux bénévoles, à redessiner et transformer les différents espaces pour y loger les services municipaux, en construisant une voûte pour sauvegarder les archives, et pour attribuer un local à chacun des organismes comme ils le désirent. Désirant souligner ce changement radical d'utilisation, le 23 mai 1982, le couvent presque centenaire de sœur Sainte-Trinité est inauguré comme Maison de la paroisse.



Fig. 14 - 1991 - Retour de la galerie sans escalier.

Un ajout prometteur.

Cependant, 40 ans plus tard, quelques locaux du troisième et quatrième étage sont encore vacants. Afin de les rendre plus accessibles et de leur trouver plus facilement une vocation, la Municipalité aménage en cette année 2022 un ascenseur à l'arrière de l'édifice. C'est certes une décision audacieuse, en raison de son coût élevé, que l'on doit cependant considérer comme très heureuse puisqu'elle facilitera l'occupation des locaux vacants et assurera à long terme la rentabilité et par voie de conséquence la conservation de cet immeuble solidement ancré à ce rocher sur lequel ses assises ont été fixées.



Fig.14.1 - 2023. Vue extérieure : ascenseur et escalier de sauvetage



14.2 - Vue intérieure à chacun des quatre étages

Situé à l'extrémité ouest du site patrimonial, l'ancien couvent suscite toujours l'admiration de toutes celles et ceux qui le voient pour une première fois tout en étant pour nous un objet de grande fierté.

En raison de l'excellente qualité de sa construction et de la vigilance de ses propriétaires qui ont veillé à son entretien, la Maison de la paroisse (ancien couvent), plus que centenaire, « n'a pas pris une ride ».

Troisième étape : Le site patrimonial inscrit au registre des biens culturels

À la suite du réaménagement de l'ancien presbytère et du couvent en 1983, la Société de conservation du patrimoine invite la Municipalité et la Fabrique à demander au ministère des Affaires culturelles de faire l'évaluation de cet espace physique sur lequel sont regroupés tous nos édifices religieux. Le Ministère considère comme pertinente cette demande et confie à la firme Ethnothec présidée par monsieur Yves Laframboise de faire l'inventaire de cet ensemble historique. Après l'avoir déjà soumis au ministère des Affaires culturelles le 01 avril 1985 monsieur Laframboise présente aux autorités de la paroisse et de la municipalité un rapport détaillé dans lequel il met en relief les qualités architecturales des édifices, tous implantés d'une façon continue sur une crête rocheuse. En raison de son originalité et du bon état de conservation de tous ses édifices, monsieur Laframboise recommande au ministère de faire le classement de ce site. À la suite de cette favorable évaluation, madame Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, décrète le 26 avril 1988 que les immeubles du Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont été inscrits au registre des biens culturels. Cette reconnaissance est d'une importance capitale puisqu'à partir de cette date tous les édifices situés sur le site patrimonial sont à l'abri de la destruction et lorsqu'ils ont besoin de rénovation, la Municipalité et la Fabrique sont assurés d'obtenir des subventions gouvernementales pour leur réalisation.

Quatrième étape : Les projets du millénaire de l'an 2000 et l'embellissement du site patrimonial

Le 11 juin 1999 la Municipalité adhère au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine du gouvernement du Québec. En collaboration avec l'agent de développement culturel engagé par la MRC de Montmagny, les bénévoles de la Société de conservation du patrimoine et du comité d'embellissement forment un comité qui élabore un projet visant à améliorer les infrastructures du site patrimonial. Pour assurer le financement d'une partie de ce projet, la Municipalité adhère au programme des partenariats du millénaire qui offre des subventions aux différents organismes canadiens qui veulent mettre en valeur leur patrimoine.

Transmis au gouvernement fédéral à la fin de novembre 1999, ce projet reçoit une réponse favorable le 4 mai de l'an 2000. Stimulé par cette promesse de contribution du gouvernement fédéral, la Municipalité et les membres du comité sollicitent et obtiennent d'Hydro-Québec et de différents ministères du gouvernement du Québec des sommes importantes de telle sorte que la Municipalité n'aura à payer que le quart de la facture de ce projet d'envergure. De 2000 à 2003, les opérations s'enchaînent : un dépliant à caractère touristique et une brochure historique sont publiés, un sentier d'interprétation éclairé par des lampadaires, constitué d'un trottoir en ardoise et de panneaux d'interprétation qui conduit du couvent à l'église comme autrefois sont mis en place, les fils électriques qui alimentent tous les édifices du site sont enfouis et finalement, une clôture décorative en métal limite le pourtour du site patrimonial. Agrémenté de cette façon et pourvu de précieux renseignements historiques inscrits sur les panneaux d'interprétation, le site patrimonial suscite l'intérêt et l'admiration de tous les résidents et visiteurs.



Fig. 15 – 2001 - Travaux pour l'enfouissement des fils et l'installation d'une clôture en fer forgé.



Fig. 16 – 2003 - Trottoir d'ardoise et un des quatre panneaux d'interprétation du site.



Fig. 17 - 2003 - Ajout d'une clôture avec barrière face à la rue du Rocher.



Fig. 18 – 2004 - Édicule rénové et christ de François Baillargé (1798) restauré.



Fig. 19 - Enseigne annonçant fièrement le site historique de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Cinquième étape : La transformation du presbytère de 1886

En 2004 le presbytère n'a plus de prêtre résident et le Conseil de fabrique, jugeant ne plus avoir les revenus pour en faire l'entretien, décide en 2007 de le mettre en vente. Qui en sera le nouveau propriétaire? à quelle utilisation le destinera-t-il ? est-ce qu'il se préoccupera de son état de conservation en regard de sa localisation à l'intérieur du site patrimonial classé depuis 1988? Autant de questions qui inquiètent le conseil municipal et l'oblige à s'interroger sur le devenir de cet édifice. Une fois de plus le Conseil municipal sollicite la Société de conservation du patrimoine qui répond à l'appel et forme un comité provisoire afin d'analyser les différentes possibilités.



Fig. 20 – 1886 - Le nouveau presbytère.



Fig. 21 - 1908 – Ajout d'une clôture décorative.



Fig. 22 – 1943- Galerie couverte et ajout d'un escalier à l'est.



Fig. 23 – de 1956 à 2014- Une partie de la galerie est transformée en solarium vitré.

Comment assurer la préservation de l'édifice?

Dès les premières rencontres tous s'accordent à dire que pour le préserver, il faut présenter un projet qui assure à long terme sa rentabilité et il nous apparaît que le meilleur moyen d'y parvenir est de le transformer en logements. En accord avec cette approche, la Municipalité s'implique financièrement en confiant à l'architecte Luc Fontaine la réalisation de plans sommaires afin de se faire une idée approximative du coût de cette réalisation. En même temps le comité se réunit à plusieurs reprises et cherche tant au niveau provincial que fédéral quels sont les programmes existants susceptibles de contribuer au financement de ce projet. Durant deux ans toutes nos approches auprès d'organismes régionaux et gouvernementaux demeurent infructueuses. Finalement il faut nous rendre à l'évidence que seule la SHQ et son programme Accès-logis convient au projet tel que nous l'envisageons. Nous prenons entente avec l'organisme Immeuble populaire de Québec, accrédité par le gouvernement provincial pour piloter les projets financés par la SHQ. De nombreuses réunions avec les dirigeants de cet organisme nous permettent d'établir des plans détaillés et d'en évaluer précisément les coûts. Finalement, le 11 mai 2011 un nouvel organisme Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est créé. Constitué de sept membres élus au bureau de direction et de bénévoles engagés, ce nouvel organisme prend la relève du comité provisoire de 2007 et se charge de mener à terme la réalisation du projet.

Financièrement le jumelage de la participation de SHQ pour la finition intérieure des logements additionnée à celle du ministère de la Culture et des Communications déjà acquise pour la rénovation extérieure de l'édifice, nous assurent du paiement des deux tiers des coûts de l'ensemble de ce projet. Pour assumer le paiement de l'autre tiers et rendre possible la transformation de l'édifice en six logements il nous faut convaincre le milieu de s'impliquer à son tour financièrement.

La contribution du milieu

Dès le point de départ de notre analyse du dossier en 2007, nous savions que les subventions à obtenir ne paieraient qu'une partie des sommes nécessaires à la réalisation de notre projet et qu'il nous faudrait trouver une autre façon de compléter le financement. Dès la mise en vente du presbytère par la Fabrique en 2008 le premier comité de bénévoles s'était engagé à payer entièrement son coût d'acquisition afin de permettre à la municipalité d'en devenir provisoirement propriétaire. En même temps un comité restreint de bénévoles visite des paroissiens, des amis, leur expliquent la nature du projet en espérant les convaincre d'y participer financièrement. De nombreuses lettres sont adressées à des connaissances, à des amis, à d'anciens résidents de la municipalité, toujours dans le but d'obtenir leur contribution. Ce ne fut pas un exercice facile, cependant la réponse favorable de bon nombre des personnes interpellées nous a permis d'accumuler de mois en mois des sommes importantes. En analysant le résultat de notre collecte de fonds, à la fin de 2010, le conseil municipal, persuadé que le projet est en bonne voie, décide de s'impliquer davantage et d'y consacrer 200 000 \$ pour en assurer le succès. Dans l'intervalle les plans se précisent tout en permettant de constater que les coûts de réalisation sont toujours en hausse. Pour combler la différence, la sollicitation se fait plus convaincante et plusieurs des premiers participants s'impliquent davantage.

Début des travaux

Finale­ment, 600 000 \$ sont inscrits dans notre compte bancaire le 29 juillet 2014 et de concert la SHQ et le MCC autorisent la réalisation des travaux. Le contrat est accordé à un entrepreneur gé­néral par soumission. Le 22 août 2014 les Habitations patrimoniales, par contrat notarié, prennent possession de l'édifice et les travaux débutent sans tarder. L'inauguration officielle des travaux est proclamée quelques jours plus tard, (dans le bruit des marteaux-piqueurs qui creusent le sous-sol), en présence du député, des autorités gouvernementales, de tous les intervenants et de collaborateurs enthousiastes. En août 2015, des locataires prennent possession de leur nouveau lieu de résidence.



Fig.24 -2008-. Inspection des lieux - l'architecte, Luc Fontaine et Jacques Boulet.



Fig. 25 - 2014 - Les lucarnes du troisième étage.



Fig. 26 L'annexe qui doit être détruite pour faire place à la galerie de l'ouest.



Fig. 27-2014 – Début des travaux

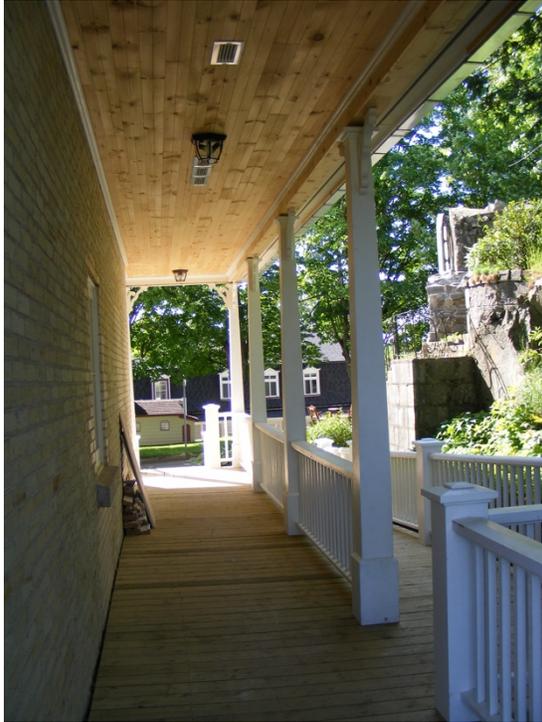


Fig. 28 - 2015 - Ajout d'une galerie ainsi qu'une rampe d'accès à l'ouest de la résidence.



Fig. 29 - 2015 - Un aperçu des nouveaux logements.

Inauguration

Le jour de l'inauguration, le 29 août 2015, nous a fourni l'occasion de relier ce projet aux précédents, de remercier tous les intervenants qui ont œuvré avec conviction à sa réalisation et de dire toute notre reconnaissance à celles et ceux qui par leurs dons et leur encouragement ont permis que le but soit atteint sans plus de délai.



Fig. 30 - 2015 - Le pavillon Frédéric-Auguste-Oliva prêt à recevoir ses nouveaux résidents.

La situation actuelle en regard des différents propriétaires du site patrimonial en 2022

La Municipalité possède l'ancien presbytère (pavillon Pierre-Laurent-Bédard) et l'ancien couvent (Maison de la paroisse). Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui ont réalisé la transformation du presbytère en six logements, veillent avec soin sur le pavillon Frédéric-Auguste-Oliva. La Fabrique, de son côté, comme elle l'a toujours fait, avec le concours du Conseil du patrimoine religieux, assure le bon état de l'église en y investissant des sommes considérables.

Cet exposé doit être considéré comme un rappel exhaustif des interventions significatives de la Municipalité, de la Fabrique et de deux générations de bénévoles de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et des Habitations patrimoniales qui ont fait de notre site patrimonial un ensemble apprécié des Sudfranciscois, admiré par les visiteurs et reconnu par les organismes qui encouragent la sauvegarde du patrimoine.

Reconnaissance

En 1985 le comité des citoyens pour le centenaire des Parcs nationaux Inc., suite à une recommandation de la corporation municipale de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, a reconnu la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et son président Louis-Philippe Bonneau comme des amis du patrimoine en leur remettant un certificat honorifique en reconnaissance de leur implication dans la sauvegarde du patrimoine bâti et la divulgation de l'historique de ses institutions.

En 2002 le site a été reconnu comme l'Emblème patrimonial de la MRC de Montmagny. Ces réalisations, telles que souhaitées dans les objectifs du programme des partenariats du millénaire, constituent certainement un héritage de grande valeur pour les générations futures.

En 2005, « le noyau institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud » est honoré de la Corniche d'or remise par GIRAM¹.

En 2005 également, année de la première édition de « Les Prix du Patrimoine », la MRC de Montmagny remet à Daniel Morin (Comité d'embellissement) et à Jacques Boulet (Société de conservation du patrimoine) le prix de la catégorie « Interprétation et



¹ GIRAM (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu).

diffusion » reconnaissant ainsi les qualités du circuit d'interprétation du site historique de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

En 2017, le projet de sauvegarde et de réaménagement du presbytère de la paroisse de Saint-François-de-Sales est le **lauréat 2017** de la catégorie **Conservation et préservation** des prix du patrimoine de la MRC de Montmagny.

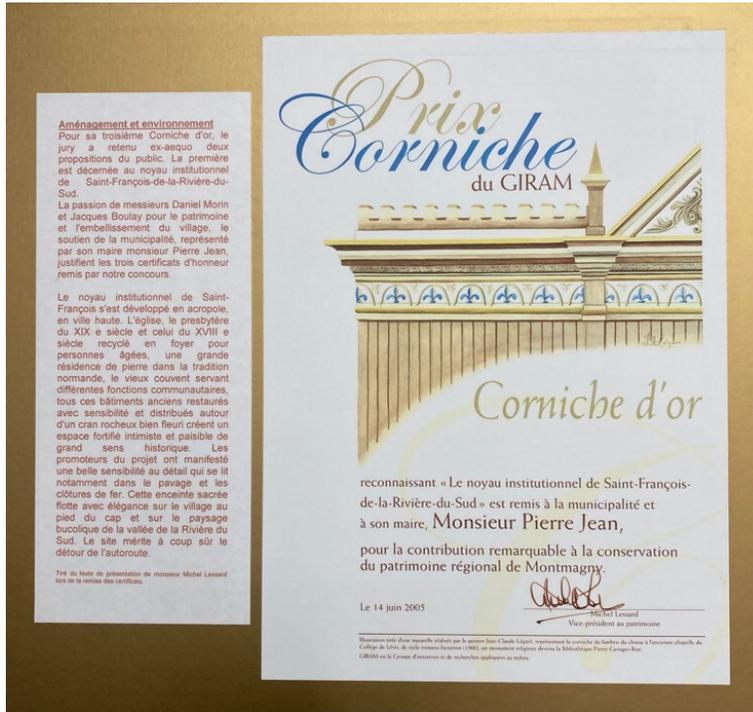


Fig.31 – Prix La Corniche d'or en reconnaissance de réalisations dans la conservation du patrimoine bâti.



Fig.32 - Michel Lessard, historien et président du groupe GIRAM, remet le prix Corniche d'Or à Auguste Boulet, représentant le maire Pierre Jean, à Jacques Boulet et Daniel Morin, initiateurs et directeurs des travaux d'embellissements du site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



Fig. 33 - 2005 - Daniel Morin et Jacques Boulet - lors de la remise des Prix du patrimoine, Régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches Daniel Morin pour le comité d'embellissement et Jacques Boulet pour la Société de conservation du patrimoine . Ils posent en compagnie de monsieur Alain Frank, (CLD, de la MRC de Montmagny),.

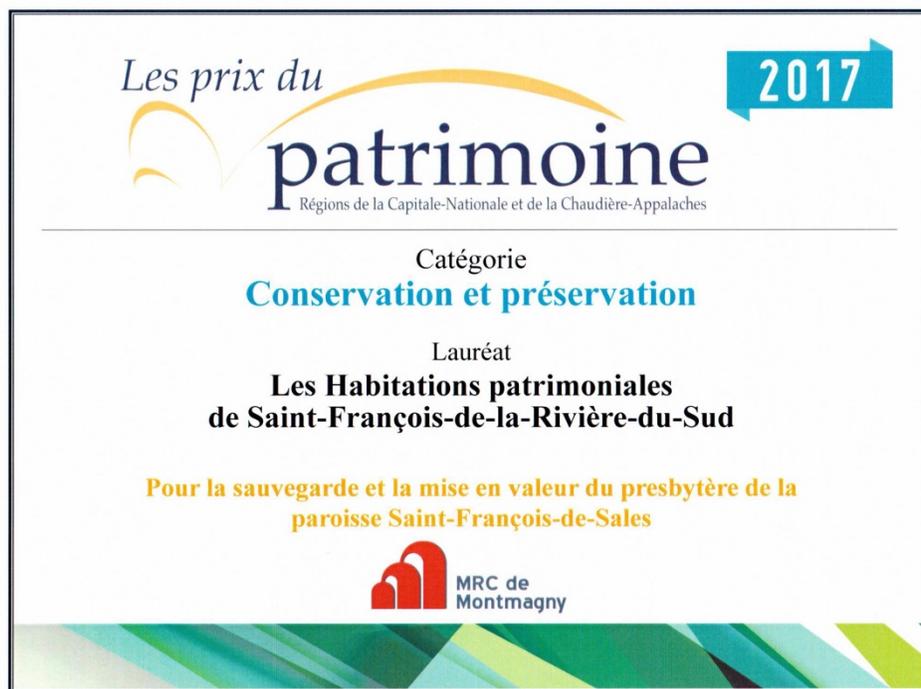


Fig. 33.1- 2017 - Autre prix du Patrimoine, attribué cette fois pour la conservation du presbytère en le transformant en logements locatifs.

Pour se souvenir



Fig.34 - Avant 1914.



Fig. 35 - Après 1922 - Le trottoir qui conduit de l'église au cimetière.



Fig. 36 - 1923 - Réparations du clocher et des deux tours.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Avril 2023